



Note aux Résidents

Examen de Spécialité (Biologie/ Pharmacie Hospitalière et Industrielle)

Pour les résidents ayant Validé les quatre années de Résidanat l'Examen de spécialité est prévu en Mars 2023 (La date sera confirmée ultérieurement par le ministère de la santé).

Vous êtes priés de préparer vos dossiers (Validation des stages, Attestation des réussites EPU /UV et les formations complémentaires) un mois avant l'examen pour une soumission dans les meilleurs délais.

Vos (08) validations de stages doivent êtres déposées à la direction des stages le Lundi 23 et Mardi 24 Janvier 2023 à partir de 09h00.

**Directrice des Stages
Pr. Emna Zribi**



Monastir , 19/01/2023